

**PROCÈS-VERBAL DE LA 288^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE
À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE
RADISSON, LE MERCREDI 4 MARS 2020, À 19 H.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M. André Marcotte, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère (conférence téléphonique)
M^{me} Manon Provencher, conseillère

IL Y A QUORUM

M^{me} Annie Juteau, officière municipale adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, M. Vincent Forget, Directeur du Service de la Sécurité incendie.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h .

2020-288-1

Mot de bienvenue — Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER, ANDRÉ MARCOTTE,
DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN
LEBRUN, IL EST RÉSOLU :**

R2020-03-022

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour
2. Correspondance reçue
3. Correspondance sortante
4. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 29 février 2020
5. **SERVICE DE GREFFE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Modification de la résolution R2020-01-003 désignation de deux (2) représentants municipaux – Signataires à la Société de l'assurance automobile du Québec
6. **SERVICE DE LA TRÉSORERIE**
 - 6.1 Affectation au surplus accumulé – achat d'une souffleuse à moteur pour VTT
7. **VARIA**
 - 7.1 Adoption du rapport d'activités relatif à l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques – An sept (7) - 2019
8. Responsables de dossiers – *POINT D'INFORMATION*
9. Période de questions
10. Levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-288-2

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2020-288-3

CORRESPONDANCE SORTANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance sortante.

2020-288-4

Approbation des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées au 29 février 2020

R2020-03-023

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 189 046.81 \$ au 29 février 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-288-5

SERVICE DE GREFFE ET LÉGISLATION

2020-288-5.1

Modification de la résolution R2020-01-003 désignation de deux (2) représentants municipaux – Signataires à la Société de l'assurance automobile du Québec

CONSIDÉRANT QUE la signature de documents relatifs à une transaction d'immatriculation ne constitue qu'une procédure administrative ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner M. Vincent Forget, directeur du Service incendie, en l'absence de Mme Annie Juteau officière municipale adjointe et/ou en l'absence de Mme Élane Tremblay assistante-trésorière représentants à titre de responsables de ces transactions auprès de la SAAQ ;

R2020-03-024

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

DE DÉSIGNER M. Vincent Forget, directeur du Service incendie, Mme Élane Tremblay, assistante trésorière et Mme Annie Juteau, officière municipale adjointe comme représentants de la Localité de Radisson, dans quelque transaction gérée par la Localité de Radisson devant être effectuée auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, dans la mesure où ces transactions ne constituent qu'une procédure administrative ;

D'AUTORISER Mme Élane Tremblay, assistante trésorière et/ou Mme Annie Juteau, officière municipale adjointe, et/ou M. Vincent Forget, directeur du Service incendie à signer pour et au nom de la Localité de Radisson, tout document relatif à quelque transaction concernant la Localité auprès de la SAAQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-288-6

SERVICE DE LA TRÉSORERIE

2020-288-6.1

Affectation au surplus accumulé – Achat d'une souffleuse à moteur pour vtt.

CONSIDÉRANT QUE le montant total de la facture pour l'achat d'une souffleuse et l'installation sur le vtt est de 8 816.28 \$,

R2020-03-025

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, M^{me} Éline Tremblay, ou en son absence, Mme Annie Juteau, officière municipale adjointe de payer la somme de 8 816.28 \$ à Centre Multi-services Radisson, les taxes, l'installation et le transport inclus, imputable au surplus accumulé de la Localité de Radisson au 31 décembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-288-7

VARIA

2020-288-7.1

Adoption du rapport d'activités relatif à l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques – An sept (7) – 2019.

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie, chapitre S-3.4*, stipule que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie.

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activités relatif à l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques reflète l'ensemble des activités réalisées à ce jour et celles à venir dans le cadre du schéma de couverture de risques du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit être déposé au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James avant le 31 mars 2020,

R2020-288-026

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le rapport d'activités relatif à l'application des mesures prévues à un schéma de couverture de risques pour l'an sept (7) tel que déposé et présenté par le directeur du Service de la Sécurité des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Q : Mme Diane Charette demande si la Localité possède le VTT pour l'installation de la souffleuse à neige ?

R : Mme Annie Juteau répond que oui la Localité a un VTT qui appartient au département des travaux publics.

Q : Mme Charette veut savoir si la demande des Jardins du 53ième Taïga a été acceptée, concernant le prêt du presbytère ?

R : Le président mentionne qu'il est possible que le nouveau directeur général soit logé au presbytère. S'il n'est pas encore arrivé nous pourrions vous prêter le presbytère.

Q : Mme Cécile Leclerc demande si le prêtre est toujours prioritaire pour le prêt du presbytère selon l'entente versus le nouveau directeur générale ?

R : Le président répond qu'une solution sera trouvée pour l'hébergement du prêtre au moment venu.

Q : M. Aurèle Gravel demande pourquoi avoir fait l'acquisition d'une souffleuse ?

R : M. Vincent Forget répond que c'est pour le déneigement de la patinoire et des bornes fontaines entre autres.

Q : Mme Nancy Pelletier demande où en est rendu le dossier du camion à vidanges ?

R : Le conseiller Sébastien Lebrun répond que nous devons retourner en appel d'offres et augmenter le délai de livraison à 300 jours.

R : Le président rajoute que nous avons reçu seulement un soumissionnaire et que sa condition était un délai de livraison de 300 jours. L'Union des municipalités nous conseille de retourner en appel d'offres pour se protéger des poursuites possibles.

Q : Mme Diane Charette demande si une décision a été prise concernant une réduction des comptes de taxes compte tenu qu'il n'y a pas de ramassage des ordures ?

R : La conseillère Mme Manon Provencher répond que pour l'instant il nous est impossible d'évaluer quel montant déduire vu l'absence de Mme Élane Tremblay, assistante-trésorière.

Q : Mme Leclerc demande quand le conseil prévoit qu'il y aura quelqu'un d'hébergé au presbytère ?

R : Le conseiller M. Sébastien Lebrun répond que pour le moment on ne peut s'avancer sur le sujet.

Le Président précise qu'un suivi sera fait à la séance du mois d'avril.

Responsables de dossiers

Le conseiller Sébastien Lebrun a participé à la rencontre du Conseil d'établissement de l'école Jacques Rousseau. Il a assisté à la conférence téléphonique avec la firme BCH dans le dossier du remplacement de la directrice générale. Il a également eu une rencontre avec le député M. Denis Lamothe. Il a assisté à une rencontre avec les conseillers et à la séance plénière du Conseil local le 3 mars.

La conseillère Manon Provencher a participé à la rencontre avec le député M. Denis Lamothe. Elle a assisté à une rencontre avec les conseillers du Conseil local et à la plénière du Conseil local.

La conseillère Suzanne Pelletier a participé à la rencontre avec le député M. Denis Lamothe. Elle a assisté à une rencontre avec les conseillers du Conseil local et à la plénière du Conseil local. Elle a assisté également à la conférence téléphonique avec la firme BCH dans le dossier du remplacement de la directrice générale.

Le conseiller André Marcotte a participé à la rencontre avec le député M. Denis Lamothe. Il a assisté à une rencontre avec les conseillers du Conseil local et à la plénière du Conseil local. Il a assisté également à la conférence téléphonique avec la firme BCH dans le dossier du remplacement de la directrice générale. Il a participé à la séance d'information publique sur la situation du Service de la Sécurité incendie.

Le président Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :

- 7 février 2020 : Entrevue avec le magazine Tour du Québec
- 13 février 2020 : Séance de l'ARBJ par zoom-conférence
- 13 février 2020 : Séance d'information publique sur la situation du Service de la Sécurité incendie
- 19 février 2020 : Conférence téléphonique avec les partenaires dans le dossier du Service de la Sécurité incendie
- 24 février 2020 : Rencontre de travail avec M. Denis Lamothe, député d'Ungava
- 26 février 2020 : Conférence téléphonique avec la firme BCH pour le dossier du Service du directeur général par intérim
- 2 mars 2020 : Conférence téléphonique avec les partenaires dans le dossier du Service de la Sécurité incendie
- 3 mars : Plénière avec les membres du Conseil local de Radisson
- 4 mars : Séance ordinaire du Conseil local de Radisson

2020-288-10

Levée de la séance

R2020-03-027

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER
ANDRÉ MARCOTTE,**

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 21.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

Élaine Tremblay
Officière municipale par intérim
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James